Procès-verbal du Conseil d'école
1er trimestre

Date

Mardi 7 novembre 2023 Début de séance : 18h15

Représentation de l'école

Mme MASSELLO, Directrice de l'école
Mmes CARNINO, GOURMELON, MAISTRELLI, BAUDRILLARD, LOUIS, BERTHET, PICHON, PODMOKTY, DUPONCHEL, MAYAFFRE, AKKULAK, DOUET, M. DELRIEU, Enseignants

Représentation des parents élus

Mmes BANZOUR Saadia, THOMACHOT Céline, MINA CHEIO Cindy, LE PECHEUR Valérie, DUPUIS Marie, RIFFARD Aurélie, LE PECHEUR Valérie, TKITEK Fathi, RIBEIRO DIAS Henrique, AIT TAHAR Boussad, Parents RDPIC

Représentation de la mairie

M. BARRON, Adjoint au Maire délégué aux finances

Secrétaire de séance : Mme MASSELLO

1. Elections des représentants des parents d'élèves

Rappel du résultat des élections des représentants des parents d'élèves du 13/10/2023 : 12 sièges à pourvoir, 440 parents inscrits, 253 votants, 227 exprimés.
RDPIC : 227 voix, 12 titulaires, 12 suppléants
Tous les résultats et les coordonnées des représentants des parents sont consultables sur le site internet de l'école.

2. Effectifs, répartition des classes, équipe pédagogique, RASED

- L'école compte, à ce jour, 289 élèves répartis sur 12 classes :
- CP : 74 élèves sur 4 classes (Mmes CARNINO, GOURMELON, MAISTRELLI, BAUDRILLARD et M. L'HOSTIS)
- CE1 : 53 élèves sur 3 classes (Mmes LOUIS, BERTHET et MAISTRELLI)
- CE2 : 49 élèves sur 2 classes (Mmes PICHON et PODMOKTY)
- CM1 : 52 élèves sur 2 classes (Mmes DUPONCHEL et MAYAFFRE)
- CM2 : 61 élèves sur 3 classes (Mmes AKKULAK, PACIOS, DOUET et BAUDRILLARD)

- Un dispositif UPS prenant en charge les enfants du voyage et un groupe d'enfants allophones (M. DELRIEU)
- Le Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) de la circonscription n'intervient pas en priorité sur notre école, cependant la psychologue de l'Education nationale, Mme GALLET, est présente tous les jeudis.

Tél : 01 39 22 36 69
Mél : 0780638v@ac-versailles.fr
Site : http://www.ec-champfleury-carrieres.ac-versailles.fr/
113 rue Champfleury - 78955 Carrières-sous-Poissy

- L'infirmière scolaire reste Mme LEJEUNE.
- Une nouvelle Inspectrice de l'Education nationale a pris ses fonctions dans notre circonscription, Mme Sandrine BERNABEU.

3. Vote du règlement intérieur et du règlement du Conseil d'école

Le règlement du Conseil d'école est adopté par l'ensemble du Conseil d'école. Il est publié et consultable sur le site internet de l'école.
Le règlement intérieur de l'école est adopté par l'ensemble du Conseil d'école. Il est publié et consultable sur le site internet de l'école.

4. Mise en œuvre du programme pHARe

L'école poursuit son engagement à mettre en place le programme « pHARe - niveau 1 engagement » en s'appuyant sur l'équipe ressource de la circonscription, formée par l'Académie à la prise en charge des situations de harcèlement. L'école dispose d'un protocole d'intervention en cas de suspicion de harcèlement. Cette année encore, dix heures d'apprentissages annuelles seront dispensées aux élèves du CP au CM2. L'école s'engage également à participer aux temps forts : concours et journée « Non au harcèlement » et/ou « Safer Internet Day » (6 février 2024) pour l'éducation au bon usage d'internet.
Pour être rapidement et définitivement stoppés, il est rappelé toute l'importance de révéler d'éventuels cas de harcèlement auprès des enseignants et de la Directrice de l'école dès qu'ils sont connus.

5. Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) – Sécurité - Incendie

- Depuis le 16 octobre 2023, l'état a rehaussé le Plan Vigipirate à son niveau le plus élevé « Urgence
- attentat », ce qui signifie que la surveillance aux abords de l'école est accrue, la vigilance de tous est maximale. Les rassemblements de parents devant l'école sont à éviter, ainsi que leur présence prolongée aux entrées et sorties d'école. L'accès à l'intérieur de l'école est interdit aux adultes, sauf pour un rendez-vous pris avec un enseignant. Un contrôle visuel des élèves entrant dans l'école sera maintenu.
- Trois exercices d'évacuation incendie obligatoires sont organisés sur une année scolaire : le premier a eu lieu le 28 septembre 2023.
- Sont également mis en place dans les écoles des exercices PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté), soit de confinement en cas de problèmes extérieurs : tempête, nuage toxique…, soit d'évacuation ou de protection en cas d'intrusion dans l'école de personne(s) malfaisante(s). Le premier exercice aura lieu le 30 novembre au matin. Ce sera un exercice attentat-intrusion, où les élèves devront mettre en œuvre la posture « se cacher »
- Pour toute information complémentaire, les parents peuvent consulter le site : http://www.education.gouv.fr/cid85267/consignes-de-securite-applicables-dans-les-etablissements-relevant-du-ministere.html

6. Évaluations CP-CE1-CM1 et aides aux élèves en difficulté

- Conformément aux directives ministérielles, les évaluations nationales se sont déroulées dans les 4 classes de CP, les 3 classes de CE1, et les 2 classes de CM1, entre le 11 et le 22 septembre. Les résultats ont été restitués aux parents sous format papier avec une attention particulière portée aux élèves les plus en difficulté. Les enseignantes se chargent de les parents de leurs élèves.
- Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) assurées par les enseignantes de l'école permettent d'aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, de les accompagner dans leur travail personnel ou de leur proposer une activité prévue dans le cadre du projet d'école. L'emploi du temps est déterminé par l'enseignant en

fonction des besoins. Ces séances se déroulent le lundi et le jeudi midi (2 fois 45 minutes). Ces activités sont soumises à l'acceptation des parents.

- Le dispositif « Coup de pouce CLE » destiné à un petit groupe d'enfants de CP a débuté le lundi 6 novembre, il a lieu les lundis, mardis et jeudis de 16h30 à 18h et est encadré par une enseignante.
- L' APC+ est un soutien dispensé par une enseignante de l'école les lundis soirs de 16h30 à 18h, à destination d'un petit groupe de CP ou de CE1.
- Les stages de réussite sont proposés la première semaine des vacances d'automne, des vacances de printemps, des vacances d'été et la dernière semaine d'aout.
- Des évaluations de mi-CP auront lieu en janvier 2024.
- L'inclusion des élèves présentant un handicap est effective dans notre école, puisque plusieurs de nos élèves sont notifiés par la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) pour bénéficier d'une aide humaine. Suite à la démission d'une de nos Accompagnantes aux élèves en situation de handicap (AESH) au moment des vacances d'automne, nous sommes en attente d'une affectation de personnel pour le lundi et le jeudi, toute la journée (pour 3 enfants). En attendant, nous accueillons ces élèves en mettant en place une organisation interne qui n'est pas vouée à durer dans le temps car elle perturbe le bon fonctionnement des classes.

7. Sorties scolaires, temps forts, classes transplantées et projets pédagogiques des classes

Sorties scolaires :

- Les sorties scolaires sont possibles grâce à la mise à disposition des cars par la Communauté urbaine GPS&O. La programmation se fait par classe. Les parents en sont informés au fur et à mesure dans le cahier de liaison. Les sorties sont entièrement financées par les coopératives de classes.

- La dotation annuelle de la Mairie pour les transports scolaires permet une sortie par classe et par an (en car). Le montant de cette dotation est le même que celui des années précédentes malgré la création de la 12e classe. Des ventes de gâteaux sont organisées à chaque fin de période pour aider au financement de ces sorties.

- A ce jour, plusieurs sorties sont programmées :

Les CE2 de Mmes Podmokty et Pichon le 4 avril 2023 : Visite du Stade de France et de l'UNESCO à Paris, toute la journée ;
Les CE1 de Mmes Louis et Berthet à la ferme de Gally, le 24 mai 2024 toute la journée ;
Les CP de Mme Gourmelon et les CP-CE1 Mme Maistrelli sont allés en sortie en bords de Seine l'après-midi du 17 octobre et ont prévu une sortie à la ferme de Gally le 13 mai 2024, toute la journée.

- Sorties à la médiathèque : presque toutes les classes vont bénéficier de créneaux à la médiathèque Octave-Mirbeau pour y emprunter des livres ou suivre des animations.

- Sortie Théâtre à l'Espace Louis-Armand, offerte par la mairie aux CM1 et CM2 : Le Médecin malgré lui, de Molière, le 17 novembre

- Sortie à la Maison des insectes de Carrières-sous-Poissy : 4 classes (CE1 Mme Berthet et Mme Louis, CP-CM2 Mme Baudrillard et CP Mme Carnino) vont profiter d'une visite et d'une animation, les 14 et 15 mars.

Temps forts :

- Sensibilisation à la lutte contre le harcèlement : le jeudi 9 novembre est la journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école. Dans chaque classe aura lieu une séance qui s'inscrit dans le programme des 10 heures annuelles de sensibilisation. Un questionnaire anonyme sera proposé aux élèves du CE2 au CM2, avec restitution des résultats aux familles.

- Cinéma de Noël : Toutes les classes se sont portées volontaires pour assister à la séance de « Maman, j'ai raté l'avion » proposée gratuitement par la municipalité entre le 11 et le 22 décembre.

- Téléthon : Du 4 au 22 décembre, des créneaux à la patinoire seraient proposés pour les classes.

- Festival du livre : L'organisation et la date restent à définir (probablement semaine du 25 mars 2024). Une sélection de livres sera exposée à l'école, et la vente en sera proposée aux familles, au moins en ligne. 20% des recettes reviennent sous forme de livres pour les bibliothèques des classes.

- Cross des écoles : Du 29 avril au 3 mai

- Stages d'élèves infirmiers dans les deux CM1 (premiers secours) et les deux CE1 (hygiène bucco-dentaire / le sommeil). Du 13 mai au 1er juin, quelques séances seront dispensées par les stagiaires dans le cadre de leur projet.

- Rencontres sportives : Du 1er au 5 juillet

Pas de spectacle d'école cette année, peut-être quelques classes proposeront une petite représentation artistique. Pas de kermesse prévue à ce jour.

Classes transplantées :

- Les classes de CM2 se sont portées volontaires pour conduire le projet de classe transplantée. L'école bénéficie chaque année de deux classes transplantées à Saint-Rémy-des-Landes. Cette année nous avons proposé le CM2 A et le CM2 B, plus les 12 CM2 de la classe de CP-CM2. Mmes Akkulak et Baudrillard partiraient avec les élèves. Nous n'avons à ce jour pas de réponse de la mairie, mais le nombre de réponses positives est satisfaisant, et le nombre total ne dépasse pas la capacité maximale d'accueil du centre.

- L'équipe pédagogique souhaite qu'à la fin de leur scolarité, tous les enfants puissent avoir participé à ce temps fort. Ces séjours se déroulent grâce à l'implication des enseignants volontaires qui en font leur projet de classe.

Projets des classes :

Les projets pédagogiques des classes ont été présentés lors des réunions de parents d'élèves au mois de septembre. Certaines enseignantes ont regretté que trop peu de parents se soient déplacés pour assister à cette réunion importante de début d'année. Les projets des classes suivent le cadre du projet d'école, et peuvent être multiples au cours d'une année scolaire. Par exemple, les Jeux Olympiques seront le projet de plusieurs classes au 2e ou 3e trimestre, les classes transplantées également. Actuellement toutes les classes travaillent sur la mise en place d'un conseil de délégués, les élections sont prévues le 1er décembre.

8. Bilan de la coopérative scolaire

- L'organisation de la coopérative scolaire de l'école (OCCE) reste inchangée : Mme Massello en est la présidente, Mme Maistrelli la secrétaire et Mme Carnino la mandataire. Mme Carnino donne le bilan de la coopérative scolaire pour l'année 2022-2023.

- La buvette lors des deux spectacles a permis à l'école de récolter 678,30 € de bénéfices et les ventes de gâteaux 1 047,43 €. Quant à la kermesse, ses bénéfices s'élèvent à 1 711,21 € (détail : recettes 2 479 € – dépenses 767,79 € avec les achats pour la tombola, les saucisses et sauces, l'arbre à bonbons...)

- Grâce à ces différentes recettes en complément des dons des parents reçus en début d'année, nous avons pu payer les différents achats/sorties de l'année, le surplus pour les cars de l'année dernière (700 €), mais également permettre aux deux classes de CM2 d'organiser une classe transplantée à Verneuil-sur-Seine. Par conséquent, le résultat de l'année 2022/2023 est de +218,82 € avec un solde en banque au 31 août 2023 de 6 695,30 €. Des dépenses sont déjà en cours (cotisation OCCE + assurance), achat de T-shirts jaunes (979,20 €), abonnements pour les classes, achats de jeux ou dossiers pédagogiques etc… Cette coopérative a été alimentée en ce début d'année par les dons de parents que nous remercions (4 545 €) et la vente de 63 T-shirts (567 €) mais aussi les bénéfices de la vente des photos, 30% sont reversés à l'école.

- Mme Carnino rappelle que ces sommes servent aux sorties scolaires, à l'abonnement à des revues pour certaines classes, à l'équipement des classes en jeux ou pour du matériel pédagogique etc. Les comptes sont consultables par les parents d'élèves élus.

- Un grand merci à tous les parents d'élèves et leurs représentants pour leur soutien tant humain que financier.

9. Mairie : réalisation des travaux, temps périscolaires

Réponses de la mairie en date du 31/10/23 aux questions posées lors du conseil d'école du 13/06/23

Sur la demande des kits

Un mail a été adressé aux familles pour une distribution des kits scolaires du 26 au 31 août, un second mail a suivi avec une prolongation des dates jusqu'au 2 septembre. Un kit est remis tout au long du mois de septembre aux nouveaux arrivants ainsi qu'aux retardataires. Par ailleurs, cette démarche est à l'initiative de la famille qui souhaite ou non que son enfant puisse bénéficier de ce kit scolaire.

→ Les parents regrettent que les kits restant ne soient pas livrés à l'école

Sur la demande de dotation pour la classe UPS

La Ville n'a reçu aucune demande officielle de l'Inspectrice de l'Education Nationale sur ce point.

→ L'équipe enseignante ne comprend pas cette réponse, car les attributions de dotation sont la décision de la mairie, et la dotation UPS a baissé de 55% depuis 2019, sans que ce soit sur demande de l'Inspectrice de l'éducation nationale. M. Barron dit ne pas comprendre non plus cette réponse effectuée par le service scolaire. Une nouvelle réponse sera apportée par la Ville.

Sujets de l'année 2023-2024 :

- Les stores ont été remplacés durant les vacances d'automne, mais les travaux ne sont pas achevés à ce jour, puisqu'on relève plusieurs dysfonctionnements, dans 4 salles de classes sur 13 au total. Les rideaux sont exactement les mêmes que les précédents, posés à l'extérieur.

- Un banc de l'amitié doit être installé par la mairie, nous n'avons pas de nouvelles sur la date de mise en fonction.

- Des demandes de travaux d'entretien sont régulièrement envoyées par la Directrice au service scolaire, or certaines demandes datant de juillet dernier n'ont pas été réalisées à ce jour.

- **En l'occurrence la classe créée cette année ne dispose toujours pas de TNI, qui ne serait pas installé avant plusieurs mois. Il s'agit là d'une demande urgente de l'école pour cette classe de CM2.**

QUESTIONS DES PARENTS A LA MAIRIE

M. BARRON, représentant de la mairie nous informe qu'il ne détient aucune réponse aux questions des parents. Les parents présents le regrettent et se demandent alors pourquoi il leur est demandé d'adresser au moins 8 jours avant le Conseil leurs questions à l'attention de la mairie.

Questions remises à M. BARRON en attente de réponse officielle de la Mairie.

- Question : Les voitures roulent vite malgré la présence d'un dos d'âne dans la rue Champfleury. Les parents demandent un panneau de limitation 30km/h au début de cette rue.

Remarque de M. Barron : Il est possible que les services techniques fassent des demandes auprès de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPS&O).

- Question : Certains parents ont des enfants scolarisés à l'école des cigognes et à Champfleury avec les mêmes horaires : 8h30 et 16h30. Actuellement, la mairie propose une gratuité de quelques minutes à la garderie du matin pour l'école des Cigognes. Peu de parents l'utilisent. Peut-on basculer cette gratuité sur l'école élémentaire ? En effet, les parents nous disent qu'ils peuvent avoir un échange le matin avec les maîtresses de la maternelle alors qu'en élémentaire cela n'est pas possible. Mettre les enfants à la garderie maternelle implique que les parents ne voient jamais les maîtresses.

Remarque de M. Barron : La question va être étudiée. Les enseignants émettent l'idée d'une garderie gratuite quelques minutes à la fois aux Cigognes et à Champfleury, et les parents choisiraient l'option qui leur convient le mieux selon leur organisation.

- Question : Peut-il y avoir une tolérance le matin lorsque les parents déposent leurs enfants ? En effet, beaucoup de parents ont été verbalisés ces derniers temps. Les parents sont conscients qu'ils ont un parking à proximité de l'école. Malheureusement celui-ci est souvent plein.

Remarque de M. Barron : pas de tolérance possible des policiers municipaux si une infraction est constatée (arrêt de voitures devant l'école)

- Question : Chaque année, nous reparlons du temps de l'étude surveillée. Les parents se plaignent. Ils souhaitent que les enfants puissent goûter dans une pièce au chaud pendant la période hivernale. Actuellement, ils mangent par terre ou sur un banc.

Remarque de M. Barron : Les élèves n'ont aucune obligation de s'asseoir par terre pour prendre leur gouter, quelques bancs et chaises sont à disposition. S'il faisait très froid, le gouter pourrait être pris dans les classes.

- Question : Actuellement nous avons deux policiers devant l'école au niveau du passage piéton. Cela rassure les parents. En revanche, ils ont beaucoup d'inquiétude sur le passage piéton rue de l'Hautil au niveau du feu. Puisqu'ils sont deux sur un même passage piéton, peut-on envisager que l'un d'entre eux fasse le même travail au niveau de la rue de l'Hautil ?

Remarque de M. Barron : Parmi les deux policiers, l'un se trouve au passage piéton et l'autre est « volant », c'est-à-dire pas affecté à un endroit précis. On va étudier la dangerosité de la situation et préconiser un policier près de la route départementale.

Le conseil est levé à 20h45.

Prochain Conseil d'école prévu le mardi 5 mars 2024.

La Directrice de l'école | Les représentants RDPIC